

RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05593  
Numéro SIREN : 831 432 034  
Nom ou dénomination : HOLOGARDE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 14581



# Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hologarde,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hologarde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Alban de Claverie



**Comptes sociaux et Annexes**  
**Hologarde**  
**31 décembre 2021**

## SOMMAIRE

<i>Note 1 - Les faits marquants de l'exercice.....</i>	<i>7</i>
1.1. Evènements significatifs .....	7
1.2. Evolution de l'activité .....	8
<i>Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables.....</i>	<i>9</i>
2.1. Méthodes comptables .....	9
2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	9
2.3. Immobilisations .....	9
2.4. Créances .....	10
2.5. Trésorerie active.....	10
2.6. Dettes d'exploitation.....	10
2.7. Achats .....	10
<i>Note 3 - Notes sur le bilan.....</i>	<i>11</i>
3.1. Capital souscrit non appelé .....	11
3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles .....	11
3.3. Créances d'exploitation .....	12
3.4. Créances d'exploitation - dépréciation .....	12
3.5. Disponibilités.....	12
3.6. Charges constatées d'avance.....	12
3.7. Capitaux propres .....	13
3.8. Provisions pour risques et charges.....	13
3.9. Dettes d'exploitation.....	14
3.10. Dettes diverses .....	14
<i>Note 4 - Notes sur le compte de résultat .....</i>	<i>15</i>
4.1. Chiffre d'affaires .....	15
4.2. Production immobilisée .....	15
4.3. Achats .....	15
4.4. Services extérieurs .....	16
4.5. Autres services extérieurs .....	16
4.6. Charges de personnel.....	17
4.7. Résultat financier.....	17
4.8. Résultat exceptionnel.....	17
<i>Note 5 - Engagements financiers donnés et reçus .....</i>	<i>18</i>
<i>Note 6 - Autres informations.....</i>	<i>19</i>
<i>Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture .....</i>	<i>20</i>

## ACTIF DU BILAN

(En euros)	31/12/21			31/12/20
	MONTANT BRUT	Amortissements et dépréciations	MONTANT NET	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE.....	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3 940 379	1 357 606	2 582 773	1 580 795
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains.....	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains.....	-	-	-	-
- Constructions.....	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui.....	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage.....	4 570 334	1 533 181	3 037 153	2 434 470
- Autres immobilisations corporelles.....	222 039	58 728	163 311	123 210
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION.....	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS.....	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES.....	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation.....	-	-	-	-
- Autres formes de participation.....	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations.....	-	-	-	-
- Prêts.....	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières.....	-	-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>8 732 752</b>	<b>2 949 515</b>	<b>5 783 237</b>	<b>4 138 475</b>
<b>II ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS.....	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES.....	38 338	-	38 338	-
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés.....	4 714 166	-	4 714 166	4 824 000
- Autres créances.....	808 884	-	808 884	1 344 586
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	-	-	-	-
DISPONIBILITES.....	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	4 744	-	4 744	22 218
<b>TOTAL II</b>	<b>5 566 133</b>		<b>5 566 132</b>	<b>6 190 804</b>
<b>III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES....</b>	-	-	-	-
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS.....</b>	-	-	-	-
<b>V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF.....</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 298 885</b>	<b>2 949 515</b>	<b>19 349 369</b>	<b>18 329 279</b>

## PASSIF DU BILAN

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En euros)		
<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL.....	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION.....	-	-
ECARTS DE REEVALUATION.....	-	-
RESERVES.....	6 337	-
REPORT A NOUVEAU.....	120 404	(244 297)
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	43 976	371 038
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.....	-	-
DROITS DU CONCEDANT.....	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>16 170 717</b>	<b>16 126 741</b>
<b>II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
- Provisions pour risques.....	570 000	60 000
- Provisions pour charges.....	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>570 000</b>	<b>60 000</b>
<b>III - DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
- Emprunts obligataires.....	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit.....	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses.....	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES.....	-	144 000
DETTES D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés.....	1 215 671	746 071
- Dettes fiscales et sociales.....	618 084	1 080 160
DETTES DIVERSES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-
- Dettes fiscales ( impôts sur les bénéfices ).....	-	-
- Autres dettes.....	274 897	172 307
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	500 000	-
<b>TOTAL III</b>	<b>2 608 652</b>	<b>2 142 538</b>
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b> .....	-	-
<b>V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b> .....	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 349 369</b>	<b>18 329 279</b>

COMpte DE RESULTAT (1<sup>ère</sup> partie)

<i>(En euros)</i>	2021	2020	Variation
VENTES DE MARCHANDISES.....	7 883 204	3 700 000	4 183 204
PRESTATIONS DE SERVICES.....	984 563	1 780 000	(795 437)
Montant Net du chiffre d'affaires.....	8 867 767	5 480 000	3 387 767
- Production immobilisée.....	355 444	371 450	(16 006)
- Subventions d'exploitation.....	66 861	-	66 861
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges.....	1 140 000	-	1 140 000
- Autres produits.....	3	2	1
<b>TOTAL I : Produits d'exploitation</b>	<b>10 430 074</b>	<b>5 851 452</b>	<b>4 578 623</b>
ACHATS MARCHANDISES.....	(4 126 841)	(44 984)	(4 081 856)
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT.....	-	(935 503)	935 503
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES.....	(299 653)	(39 000)	(260 653)
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur.....	(2 584 221)	(1 652 839)	(931 382)
- Autres services extérieurs.....	(584 410)	(732 137)	147 727
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES.....	(59 416)	(1 685)	(57 731)
SALAIRES ET TRAITEMENTS.....	(52 141)	-	(52 141)
CHARGES SOCIALES.....	(19 051)	-	(19 051)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations.....	(1 497 240)	(1 095 516)	(401 725)
- Sur actif circulant.....	-	(1 080 000)	1 080 000
- Pour risques et charges.....	-	(60 000)	60 000
AUTRES CHARGES.....	(55)	(2)	(52)
<b>TOTAL II : Charges d'exploitation</b>	<b>(9 223 027)</b>	<b>(5 641 667)</b>	<b>(3 581 360)</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>1 207 047</b>	<b>209 785</b>	<b>997 262</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2021	2020	Variation
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.....	335	-	335
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES.....	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE.....	470	-	470
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP.....	-	-	-
<b>TOTAL III : Produits Financiers</b>	<b>804</b>	<b>-</b>	<b>804</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	(8 052)	(41)	(8 012)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE.....	-	-	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES.....	(1 185)	-	(1 185)
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP.....	-	-	-
<b>TOTAL IV : Charges financières</b>	<b>(9 237)</b>	<b>(41)</b>	<b>(9 197)</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)</b>	<b>(8 433)</b>	<b>(41)</b>	<b>(8 392)</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)</b>	<b>1 198 614</b>	<b>209 745</b>	<b>988 869</b>
SUR OPERATIONS DE GESTION.....	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
- Produits de cessions des éléments d'actifs.....	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat.....	-	-	-
- Autres produits exceptionnels.....	-	-	-
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES.....	-	-	-
<b>TOTAL V : Produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
SUR OPERATIONS DE GESTION.....	(1 029 160)	-	(1 029 160)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés.....	-	(133 175)	133 175
- Autres charges exceptionnelles.....	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS.....	(570 000)	-	(570 000)
<b>TOTAL VI : Charges exceptionnelles</b>	<b>(1 599 160)</b>	<b>(133 175)</b>	<b>(1 465 985)</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)</b>	<b>(1 599 160)</b>	<b>(133 175)</b>	<b>(1 465 985)</b>
Impôts sur les bénéfices.....	444 523	294 468	150 055
<b>5. RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>43 976</b>	<b>371 038</b>	<b>(327 061)</b>

## Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2021, libéré de moitié.

### 1.1. Evènements significatifs

La crise sanitaire relative à la Covid-19 a prolongé l'impact sur l'activité de la Société, rendant difficiles les opérations de développement sur site et les échanges avec ses partenaires commerciaux et opérationnels. La Société a renforcé sa politique de télétravail afin de limiter le risque sanitaire pour ses salariés.

Les contrats commerciaux, qui consacrent la qualité technologique des solutions Hologarde devant se déployer à l'avenir sur les plus grands sites sensibles, ont perduré sur 2021 avec :

- le développement d'un démonstrateur innovant à CDG en matière d'anti-drones dans le cadre d'un marché alloué par la DSNA
- le partenariat avec l'Armée de l'Air au travers du contrat AID (Agence Innovation Défense)
- La surveillance de l'aéroport d'Orly

Un nouveau marché avec la Direction Générale de l'Armement a également été contractualisé, pour la fourniture de matériels et logiciels de lutte anti-drones.

La société Hologarde a contribué à la protection du 14 Juillet et a participé à plusieurs appels d'offres européens dont les résultats sont attendus en 2022.

En 2021 Hologarde a renforcé son effectif, en particulier dans le domaine technique. La société compte 26 personnes (14 en 2020) dont 6 stagiaires et alternants.

Les négociations avec la société InnovATM ont permis d'interrompre le partenariat de développement des logiciels à fin 2021. Hologarde poursuivra seul, à partir de 2022, la mise au point de ses systèmes (hardware et software) anti-drones et UTM.

## 1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est bénéficiaire de 0,1m€ avec un résultat opérationnel de 1,2m€.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9m€ notamment avec la DGA, la DSNA et ADP SA.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées par les charges du personnel mis à disposition, le loyer du siège social et les honoraires de conseil et d'audit.

La société enregistre une reprise de provision de 1m€ sur un risque d'impayé et a provisionné, sur 2021, un risque de pénalité pour livraison tardive d'une documentation technique pour 0,6m€

La société a conclu un accord avec la société Innov'Atm afin de bénéficier de l'exclusivité des droits sur les Logiciels d'Hologarde.

La société engage des investissements en R&D qui bénéficient tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche, soit 0,4m€ au titre de 2021.

## Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2021 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

### 2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2021, aucun changement de méthode n'est intervenu.

### 2.3. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

## **2.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## **2.5. Trésorerie active**

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

## **2.6. Dettes d'exploitation**

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

## **2.7. Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Note 3 - Notes sur le bilan

### 3.1. Capital souscrit non appelé

Les 8 000 000 d'euros de capital souscrit non appelé correspondent à la moitié du capital, soit 80 000 actions de 100 euros. Conformément à l'article 9 des statuts, la libération du capital interviendra au plus tard le 10 août 2022.

### 3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels Hologarde et Hologuide. Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 3 millions d'euros soit 1,7 millions d'immobilisations incorporelles et 1,5 millions d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

La production immobilisée de 355 444 euros porte sur le logiciel Hologarde à 100%.

(En euros)	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	31-déc.-21
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires,.....	2 280 330	1 660 049	-	3 940 379
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
. Inst. techniques, matériels et outillages industriels.....	3 163 624	1 406 709	-	4 570 334
. Autres immobilisations corporelles.....	146 741	75 297	-	222 039
<b>Total</b>	<b>5 590 695</b>	<b>3 142 056</b>	<b>-</b>	<b>8 732 752</b>

### Tableau des amortissements

(En euros)	31-déc.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-21
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....	699 535	658 071	-	1 357 606
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
. Inst. techniques, matériels et outillages industriels.....	729 154	804 027	-	1 533 181
. Autres immobilisations corporelles.....	23 531	35 197	-	58 728
<b>Total</b>	<b>1 452 221</b>	<b>1 497 295</b>	<b>-</b>	<b>2 949 515</b>

### 3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
. Clients.....	4 714 166	5 904 000
<b>Autres créances</b>		
. Comptes courants.....	-	976 514
. Impôts et taxes.....	808 884	368 072
. Divers débiteurs.....	-	-
<b>S/ Total</b>	<b>808 884</b>	<b>1 344 586</b>
<b>Total</b>	<b>5 523 050</b>	<b>7 248 586</b>

Les autres créances "impôts et taxes" concernent principalement une créance d'Impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, pour 783 897 euros.

### 3.4. Créances d'exploitation - dépréciation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
. Créances clients et comptes rattachés.....	-	(1 080 000)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(1 080 000)</b>

La dépréciation de créances clients constatée au 31.12.2020 a été reprise en 2021, à la suite du paiement du client "Directions des Services de la Navigation Aérienne" (DSNA).

### 3.5. Disponibilités

Néant, cf. note 2.4

### 3.6. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2021, qui n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Assurances.....	4 744	20 261
Autres charges.....	-	1 957
<b>Total</b>	<b>4 744</b>	<b>22 218</b>

**3.7. Capitaux propres**

(En euros)	Au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2021
Capital.....	16 000 000	-		-	16 000 000
Réserves.....	-	6 337		-	6 337
Report à nouveau.....	(244 297)	(6 337)		371 038	120 404
Résultat.....	371 038	43 976		(371 038)	43 976
<b>Total</b>	<b>16 126 741</b>	<b>43 976</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 170 717</b>

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 16 170 717 euros.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 371 038 euros et a été affecté en réserves pour 6 337 euros et en report à nouveau pour 364 701 euros, portant ce dernier à 120 404 euros.

**3.8. Provisions pour risques et charges**

La provision de 570 000 euros, constituée sur l'exercice, concerne un risque de pénalités pour non-respect des délais prévu par une clause contractuelle. Le calcul a été estimé selon les règles prévues par le contrat.

Une provision de 60 000 euros a fait l'objet d'une reprise à la suite de l'accord avec le fournisseur INNO'VATM.

### 3.9. Dettes d'exploitation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>		
. Fournisseurs.....	1 202 271	577 302
. Fournisseurs Factures non parvenues.....	13 400	168 769
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
. Personnel.....	16 265	-
. Organismes sociaux.....	20 867	-
. Impôts et taxes.....	580 952	1 080 160
<b>Total</b>	<b>1 833 755</b>	<b>1 826 230</b>

Le poste "impôts et taxes" correspond principalement à de la TVA à décaisser pour 579 298 euros.

La hausse des dettes fournisseurs s'explique principalement par les refacturations d'ADP à Hologarde (notamment la mise à disposition de personnel).

### 3.10. Dettes diverses

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Autres dettes</b>		
. Comptes courants.....	274 897	-
. Créiteurs divers.....	-	172 307
<b>Total</b>	<b>274 897</b>	<b>172 307</b>

Le poste "comptes courants" correspond à une dette vis-à-vis d'Aéroports de Paris SA.

## Note 4 - Notes sur le compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2021 est constitué de :

- Ventes des systèmes anti-drones pour 7 883 204 euros
- D'études et essais de solution de lutte anti-drones pour 984 563 euros

(En euros)	2021	2020
Ventes de marchandises.....	7 883 204	3 700 000
Autres recettes.....	984 563	1 780 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 867 767</b>	<b>5 480 000</b>

L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

### 4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de R&D de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde.

(En euros)	2021	2020
Production immobilisée.....	355 444	371 450
<b>Total</b>	<b>355 444</b>	<b>371 450</b>

### 4.3. Achats

Le poste s'élève à 4 426 494 euros soit une augmentation de 3 407 006 euros au regard du précédent exercice. Les charges de l'exercice 2021 correspondent essentiellement à l'achat de radars et caméras. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

#### 4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 2 584 221 euros soit une augmentation de 931 382 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition de salariés d'autres entités du Groupe, pour leur compétence technique. A partir d'octobre 2021 l'entreprise a embauché des effectifs salariés. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

#### 4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2021	2020
. Sous-traitance générale.....	(6 051)	4 820
. Assistance administrative.....	137 846	87 438
. Etudes et recherches.....	15 582	53 369
. Locations.....	164 130	430 654
. Charges locatives et de co-propriétés.....	34 001	30 497
. Frais postaux et communication.....	6 081	9 121
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.....	79 048	39 172
. Publicité, publications, relations publiques.....	378	12 334
. Primes d'assurances.....	39 246	17 379
. Entretien, réparation, maintenance.....	109 957	47 137
. Transports de biens et transports collectifs du personnel.....	322	-
. Déplacements, missions et réceptions.....	3 506	-
. Services bancaires et assimilés.....	363	215
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>584 410</b>	<b>732 137</b>

Les recours aux autres services extérieurs diminuent de 147 727 euros soit une baisse de 20 %. Cela s'explique essentiellement par l'évolution des charges de location lesquelles baissent en raison de l'arrêt du recours aux locations de radars auprès du fournisseur Avallant

La hausse des charges d'assistance administrative s'explique par l'augmentation de la facturation quant aux prestations d'assistance comptables internes au Groupe.

La hausse des honoraires s'explique par les frais liés au CIR 2020 comptabilisé sur 2021.

La hausse des charges d'entretien et réparation s'inscrit dans le cadre de nouveau contrat concernant la maintenance du matériel utiliser pour l'activité de l'entreprise.

**4.6. Charges de personnel**

<b>(En euros)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Salaires .....	52 141	-
Charges sociales.....	19 051	-
<b>Charges de personnel</b>	<b>71 192</b>	<b>-</b>

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 71 192 euros. Elles concernent des salariés présents à partir du 1er octobre 2021 dont 4 cadres.

**4.7. Résultat financier**

<b>(En euros)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Charges</b>		
Autres intérêts.....	8 052	41
Perte de change.....	1 185	-
<b>S/ Total charges financières</b>	<b>9 237</b>	<b>41</b>
<b>Produits</b>		
Gains de change.....	470	-
Divers.....	335	-
<b>S/ Total produits financiers</b>	<b>804</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(8 433)</b>	<b>(41)</b>

Le résultat financier de l'exercice 2021 représente une perte de 8 433 euros dont les charges financières pour 8 052 euros correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA.

**4.8. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 599 160 euros relatifs au risque de pénalité (cf. note 3.8) et au protocole INNOV'ATM.

## **Note 5 - Engagements financiers donnés et reçus**

Aucun engagement financier donné ni reçu.

## Note 6 - Autres informations

### Echéancier des créances

(En euros)	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
. Créances clients et comptes rattachés.....	4 714 166	4 714 166	-	-
. Autres créances.....	808 884	808 884	-	-
<b>Charges constatées d'avance</b>				
. Assurances.....	4 744	4 744	-	-
<b>Total des créances</b>	<b>5 527 794</b>	<b>5 527 794</b>	-	-

### Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1 215 671	1 215 671	-	-
Dettes fiscales et sociales.....	618 084	618 084	-	-
<b>Dettes diverses</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-	-	-
Autres dettes.....	274 897	274 897	-	-
Produits constatés d'avance.....	500 000	500 000	-	-
<b>Total des dettes</b>	<b>2 608 652</b>	<b>2 608 652</b>	-	-

## **Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture**

La Société n'a pas constaté d'impact conséquent lié à la crise en Ukraine.

## HOLOGARDE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 16 000 000 euros

Siège social : 4 rue du Commandant Mouchotte 94390 PARAY-VIELLE-POSTE

RCS Créteil 831 432 034

### PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE

LE 30 JUIN 2022

**Aéroports de Paris**, Société Anonyme au capital de 296 881 806 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 552 016 628, ayant son Siège Social au 1 rue de France 93290 Tremblay-en-France, représentée par Monsieur Augustin de ROMANET, Président-directeur général,

Associé Unique de la société HOLOGARDE,

A pris les décisions suivantes :

#### PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport général des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice de 43.976,12 euros**.

Il approuve également la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

#### DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

Sur le résultat de l'exercice	43 976 €
Il est prélevé un montant de 5% afin de doter la <b>réserve légale</b> , soit :	<b>2 198 €</b>
Le solde, soit :	41 778 €
Est affecté au <b>Report à nouveau</b> ; qui est ainsi porté à :	<b>162 181 €</b>

En application de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des exercices précédents.

#### TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qui seraient nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

  
L'Associé Unique, Aéroports de Paris  
Représenté par Augustin de ROMANET  
Président Directeur Général



Greffe du tribunal de commerce de Créteil  
Immeuble Le Pascal 1 avenue du Général de Gaulle, 94049 CRETEIL CEDEX  
09:30 - 12:30, 13:30 - 16:00  
Téléphone : 01.43.99.10.07  
www.greffe-tc-creteil.fr - www.infogreffe.fr

Bonjour,

Oui nous souhaitons redéposer car il y avait une erreur dans le PV.  
Cordialement.

RCS / BIL / PGZ / 2022/32926  
CABINET SNCM MEGAIDES  
1 AVENUE DE LA RÉSISTANCE  
93340 LE RAINCY

MBitton

Créteil, le 11 juillet 2022

**Nos références :** C1\_BIL\_DEMAT \* 2019B05593 \* PGZ \* 2022/32926 \* 831432034

**Dépôt des comptes exercice clôturé le 31/12/2021**

**Entreprise :** HOLOGARDE

**Vos références :** 3195421/CC

*Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier*

**RECLAMATION DE PIÈCES OU RENSEIGNEMENTS MANQUANTS**

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre dossier. Afin de procéder à sa régularisation, il convient de nous fournir les pièces ou renseignements manquants suivants, par voie dématérialisée ce qui permettra un traitement accéléré du dossier :

- **Dépôt des comptes annuels : exercice au 31 12 2021 - un dépôt existe déjà pour cet exercice ; merci de nous préciser si vous désirez, néanmoins effectuer un dépôt rectificatif.**

Veillez également joindre à l'appui de votre envoi un règlement de **3,38 €** pour couvrir les frais de demande de renseignements ou pièces manquants. Il vous revient de nous en régler sa globalité ou son solde (si vous avez déjà effectué un règlement sur une relance précédente).

Ce règlement est à effectuer sur le site [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr) si vous répondez par voie dématérialisée.

Avec nos salutations distinguées.  
Le greffier



# Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Hologarde

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hologarde,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hologarde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 17 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Alban de Claverie



**Comptes sociaux et Annexes**  
**Hologarde**  
**31 décembre 2021**

## SOMMAIRE

<i>Note 1 - Les faits marquants de l'exercice</i> .....	7
1.1. Evènements significatifs .....	7
1.2. Evolution de l'activité .....	8
<i>Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables</i> .....	9
2.1. Méthodes comptables .....	9
2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	9
2.3. Immobilisations .....	9
2.4. Créances .....	10
2.5. Trésorerie active.....	10
2.6. Dettes d'exploitation.....	10
2.7. Achats .....	10
<i>Note 3 - Notes sur le bilan</i> .....	11
3.1. Capital souscrit non appelé .....	11
3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles .....	11
3.3. Créances d'exploitation .....	12
3.4. Créances d'exploitation - dépréciation .....	12
3.5. Disponibilités.....	12
3.6. Charges constatées d'avance.....	12
3.7. Capitaux propres .....	13
3.8. Provisions pour risques et charges.....	13
3.9. Dettes d'exploitation.....	14
3.10. Dettes diverses .....	14
<i>Note 4 - Notes sur le compte de résultat</i> .....	15
4.1. Chiffre d'affaires .....	15
4.2. Production immobilisée .....	15
4.3. Achats .....	15
4.4. Services extérieurs .....	16
4.5. Autres services extérieurs .....	16
4.6. Charges de personnel.....	17
4.7. Résultat financier.....	17
4.8. Résultat exceptionnel.....	17
<i>Note 5 - Engagements financiers donnés et reçus</i> .....	18
<i>Note 6 - Autres informations</i> .....	19
<i>Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture</i> .....	20

## ACTIF DU BILAN

(En euros)	31/12/21			31/12/20
	MONTANT BRUT	Amortissements et dépréciations	MONTANT NET	
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE.....	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3 940 379	1 357 606	2 582 773	1 580 795
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
- Terrains.....	-	-	-	-
- Agencements et aménagements de terrains.....	-	-	-	-
- Constructions.....	-	-	-	-
- Constructions sur sol d'autrui.....	-	-	-	-
- Installations techniques, matériel et outillage.....	4 570 334	1 533 181	3 037 153	2 434 470
- Autres immobilisations corporelles.....	222 039	58 728	163 311	123 210
IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION.....	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN COURS.....	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES.....	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
- Titres de participation.....	-	-	-	-
- Autres formes de participation.....	-	-	-	-
- Créances rattachées à des participations.....	-	-	-	-
- Prêts.....	-	-	-	-
- Autres immobilisations financières.....	-	-	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>8 732 752</b>	<b>2 949 515</b>	<b>5 783 237</b>	<b>4 138 475</b>
<b>II ACTIF CIRCULANT</b>				
STOCKS D'APPROVISIONNEMENTS.....	-	-	-	-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES.....	38 338	-	38 338	-
CREANCES				
- Créances clients et comptes rattachés.....	4 714 166	-	4 714 166	4 824 000
- Autres créances.....	808 884	-	808 884	1 344 586
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	-	-	-	-
DISPONIBILITES.....	-	-	-	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	4 744	-	4 744	22 218
<b>TOTAL II</b>	<b>5 566 133</b>		<b>5 566 132</b>	<b>6 190 804</b>
<b>III - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES....</b>	-	-	-	-
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS.....</b>	-	-	-	-
<b>V - ECARTS DE CONVERSION - ACTIF.....</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 298 885</b>	<b>2 949 515</b>	<b>19 349 369</b>	<b>18 329 279</b>

## PASSIF DU BILAN

	31-déc.-21	31-déc.-20
(En euros)		
<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL.....	16 000 000	16 000 000
PRIME D'EMISSION.....	-	-
ECARTS DE REEVALUATION.....	-	-
RESERVES.....	6 337	-
REPORT A NOUVEAU.....	120 404	(244 297)
RESULTAT DE L'EXERCICE.....	43 976	371 038
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT.....	-	-
DROITS DU CONCEDANT.....	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>16 170 717</b>	<b>16 126 741</b>
<b>II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
- Provisions pour risques.....	570 000	60 000
- Provisions pour charges.....	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>570 000</b>	<b>60 000</b>
<b>III - DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
- Emprunts obligataires.....	-	-
- Emprunts auprès des établissements de crédit.....	-	-
- Emprunts et dettes financières diverses.....	-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES.....	-	144 000
DETTES D'EXPLOITATION		
- Fournisseurs et comptes rattachés.....	1 215 671	746 071
- Dettes fiscales et sociales.....	618 084	1 080 160
DETTES DIVERSES		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-
- Dettes fiscales ( impôts sur les bénéfices ).....	-	-
- Autres dettes.....	274 897	172 307
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	500 000	-
<b>TOTAL III</b>	<b>2 608 652</b>	<b>2 142 538</b>
<b>IV - PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b> .....	-	-
<b>V - ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b> .....	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 349 369</b>	<b>18 329 279</b>

COMpte DE RESULTAT (1<sup>ère</sup> partie)

(En euros)	2021	2020	Variation
VENTES DE MARCHANDISES.....	7 883 204	3 700 000	4 183 204
PRESTATIONS DE SERVICES.....	984 563	1 780 000	(795 437)
Montant Net du chiffre d'affaires.....	8 867 767	5 480 000	3 387 767
- Production immobilisée.....	355 444	371 450	(16 006)
- Subventions d'exploitation.....	66 861	-	66 861
- Reprise sur provisions (et amortissements), transfert de charges.....	1 140 000	-	1 140 000
- Autres produits.....	3	2	1
<b>TOTAL I : Produits d'exploitation</b>	<b>10 430 074</b>	<b>5 851 452</b>	<b>4 578 623</b>
ACHATS MARCHANDISES.....	(4 126 841)	(44 984)	(4 081 856)
VARIATION DES STOCKS D'APPROVISIONNEMENT.....	-	(935 503)	935 503
ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES.....	(299 653)	(39 000)	(260 653)
SERVICES EXTERIEURS			
- Personnel extérieur.....	(2 584 221)	(1 652 839)	(931 382)
- Autres services extérieurs.....	(584 410)	(732 137)	147 727
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES.....	(59 416)	(1 685)	(57 731)
SALAIRES ET TRAITEMENTS.....	(52 141)	-	(52 141)
CHARGES SOCIALES.....	(19 051)	-	(19 051)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS :			
- Sur immobilisations.....	(1 497 240)	(1 095 516)	(401 725)
- Sur actif circulant.....	-	(1 080 000)	1 080 000
- Pour risques et charges.....	-	(60 000)	60 000
AUTRES CHARGES.....	(55)	(2)	(52)
<b>TOTAL II : Charges d'exploitation</b>	<b>(9 223 027)</b>	<b>(5 641 667)</b>	<b>(3 581 360)</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>1 207 047</b>	<b>209 785</b>	<b>997 262</b>

## COMPTE DE RESULTAT (2ème partie)

(En euros)	2021	2020	Variation
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES.....	335	-	335
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES.....	-	-	-
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE.....	470	-	470
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DES VMP.....	-	-	-
<b>TOTAL III : Produits Financiers</b>	<b>804</b>	<b>-</b>	<b>804</b>
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS.....	-	-	-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES.....	(8 052)	(41)	(8 012)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE.....	-	-	-
AUTRES CHARGES FINANCIERES.....	(1 185)	-	(1 185)
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DES VMP.....	-	-	-
<b>TOTAL IV : Charges financières</b>	<b>(9 237)</b>	<b>(41)</b>	<b>(9 197)</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III + IV)</b>	<b>(8 433)</b>	<b>(41)</b>	<b>(8 392)</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I + II + III + IV)</b>	<b>1 198 614</b>	<b>209 745</b>	<b>988 869</b>
SUR OPERATIONS DE GESTION.....	-	-	-
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
- Produits de cessions des éléments d'actifs.....	-	-	-
- Subventions d'investissement virées au compte de résultat.....	-	-	-
- Autres produits exceptionnels.....	-	-	-
REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES.....	-	-	-
<b>TOTAL V : Produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
SUR OPERATIONS DE GESTION.....	(1 029 160)	-	(1 029 160)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL			
- Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés.....	-	(133 175)	133 175
- Autres charges exceptionnelles.....	-	-	-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS.....	(570 000)	-	(570 000)
<b>TOTAL VI : Charges exceptionnelles</b>	<b>(1 599 160)</b>	<b>(133 175)</b>	<b>(1 465 985)</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V + VI)</b>	<b>(1 599 160)</b>	<b>(133 175)</b>	<b>(1 465 985)</b>
Impôts sur les bénéfices.....	444 523	294 468	150 055
<b>5. RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>43 976</b>	<b>371 038</b>	<b>(327 061)</b>

## Note 1 - Les faits marquants de l'exercice

Hologarde a pour objet, en France et à l'étranger, la conception, le développement et la commercialisation de systèmes complexes de surveillance, de gestion et de supervision dans le domaine de la mobilité notamment de contrôle de l'espace aérien basse altitude et de gestion des drones.

L'actionnaire unique d'Hologarde est la société Aéroports de Paris SA. Le capital social s'élève à 16 millions d'euros au 31 décembre 2021, libéré de moitié.

### 1.1. Evènements significatifs

La crise sanitaire relative à la Covid-19 a prolongé l'impact sur l'activité de la Société, rendant difficiles les opérations de développement sur site et les échanges avec ses partenaires commerciaux et opérationnels. La Société a renforcé sa politique de télétravail afin de limiter le risque sanitaire pour ses salariés.

Les contrats commerciaux, qui consacrent la qualité technologique des solutions Hologarde devant se déployer à l'avenir sur les plus grands sites sensibles, ont perduré sur 2021 avec :

- le développement d'un démonstrateur innovant à CDG en matière d'anti-drones dans le cadre d'un marché alloué par la DSNA
- le partenariat avec l'Armée de l'Air au travers du contrat AID (Agence Innovation Défense)
- La surveillance de l'aéroport d'Orly

Un nouveau marché avec la Direction Générale de l'Armement a également été contractualisé, pour la fourniture de matériels et logiciels de lutte anti-drones.

La société Hologarde a contribué à la protection du 14 Juillet et a participé à plusieurs appels d'offres européens dont les résultats sont attendus en 2022.

En 2021 Hologarde a renforcé son effectif, en particulier dans le domaine technique. La société compte 26 personnes (14 en 2020) dont 6 stagiaires et alternants.

Les négociations avec la société InnovATM ont permis d'interrompre le partenariat de développement des logiciels à fin 2021. Hologarde poursuivra seul, à partir de 2022, la mise au point de ses systèmes (hardware et software) anti-drones et UTM.

## 1.2. Evolution de l'activité

Le résultat de la période est bénéficiaire de 0,1m€ avec un résultat opérationnel de 1,2m€.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 8,9m€ notamment avec la DGA, la DSNA et ADP SA.

Les charges opérationnelles sont principalement constituées par les charges du personnel mis à disposition, le loyer du siège social et les honoraires de conseil et d'audit.

La société enregistre une reprise de provision de 1m€ sur un risque d'impayé et a provisionné, sur 2021, un risque de pénalité pour livraison tardive d'une documentation technique pour 0,6m€

La société a conclu un accord avec la société Innov'Atm afin de bénéficier de l'exclusivité des droits sur les Logiciels d'Hologarde.

La société engage des investissements en R&D qui bénéficient tout ou partie du dispositif du crédit d'impôt recherche, soit 0,4m€ au titre de 2021.

## Note 2 - Principes, règles et méthodes comptables

### 2.1. Méthodes comptables

Les comptes annuels d'Hologarde, ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 26 décembre 2016 applicable aux exercices clos le 31 décembre 2021 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les tableaux présentés dans ces annexes sont exprimés en euros.

### 2.2. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Au cours de l'exercice 2021, aucun changement de méthode n'est intervenu.

### 2.3. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée d'amortissement de quatre ans. Les immobilisations corporelles, acquises en pleine propriété, sont amorties selon le mode linéaire, sur une durée de cinq ans.

## **2.4. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Conformément à l'article L 223-21 du nouveau Code de Commerce, aucune avance ou crédit n'ont été alloués aux dirigeants de la société.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## **2.5. Trésorerie active**

Aéroports de Paris SA a conclu avec sa filiale Hologarde une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de "cashpooling"). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur.

Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement le compte bancaire d'Hologarde vers le compte centralisateur détenu par Aéroports de Paris SA, permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

## **2.6. Dettes d'exploitation**

Les dettes d'exploitation et les autres dettes sont comptabilisées lorsque, conformément à une commande de l'entreprise, la marchandise a été livrée ou le service rendu.

## **2.7. Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Note 3 - Notes sur le bilan

### 3.1. Capital souscrit non appelé

Les 8 000 000 d'euros de capital souscrit non appelé correspondent à la moitié du capital, soit 80 000 actions de 100 euros. Conformément à l'article 9 des statuts, la libération du capital interviendra au plus tard le 10 août 2022.

### 3.2. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels Hologarde et Hologuide. Les immobilisations corporelles comprennent des radars, des goniomètres, des caméras, des conteneurs ainsi que du matériel informatique.

Les immobilisations brutes augmentent de 3 millions d'euros soit 1,7 millions d'immobilisations incorporelles et 1,5 millions d'immobilisations corporelles. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

La production immobilisée de 355 444 euros porte sur le logiciel Hologarde à 100%.

(En euros)	31-déc.-20	Acquisitions	Cessions et Mises au rebut	31-déc.-21
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires,.....	2 280 330	1 660 049	-	3 940 379
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
. Inst. techniques, matériels et outillages industriels.....	3 163 624	1 406 709	-	4 570 334
. Autres immobilisations corporelles.....	146 741	75 297	-	222 039
<b>Total</b>	<b>5 590 695</b>	<b>3 142 056</b>	<b>-</b>	<b>8 732 752</b>

### Tableau des amortissements

(En euros)	31-déc.-20	Augmentations	Diminutions	31-déc.-21
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
. Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires.....	699 535	658 071	-	1 357 606
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
. Inst. techniques, matériels et outillages industriels.....	729 154	804 027	-	1 533 181
. Autres immobilisations corporelles.....	23 531	35 197	-	58 728
<b>Total</b>	<b>1 452 221</b>	<b>1 497 295</b>	<b>-</b>	<b>2 949 515</b>

### 3.3. Créances d'exploitation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
. Clients.....	4 714 166	5 904 000
<b>Autres créances</b>		
. Comptes courants.....	-	976 514
. Impôts et taxes.....	808 884	368 072
. Divers débiteurs.....	-	-
<b>S/ Total</b>	<b>808 884</b>	<b>1 344 586</b>
<b>Total</b>	<b>5 523 050</b>	<b>7 248 586</b>

Les autres créances "impôts et taxes" concernent principalement une créance d'Impôt sur les sociétés, dans le cadre de l'intégration fiscale, pour 783 897 euros.

### 3.4. Créances d'exploitation - dépréciation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
. Créances clients et comptes rattachés.....	-	(1 080 000)
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(1 080 000)</b>

La dépréciation de créances clients constatée au 31.12.2020 a été reprise en 2021, à la suite du paiement du client "Directions des Services de la Navigation Aérienne" (DSNA).

### 3.5. Disponibilités

Néant, cf. note 2.4

### 3.6. Charges constatées d'avance

Les charges comptabilisées au cours de l'exercice 2021, qui n'ont pas été consommées à la clôture, sont portées à l'actif du bilan au poste "Charges constatées d'avance".

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
Assurances.....	4 744	20 261
Autres charges.....	-	1 957
<b>Total</b>	<b>4 744</b>	<b>22 218</b>

**3.7. Capitaux propres**

<i>(En euros)</i>	Au 31/12/2020	Augmentation	Diminution	Affectation du résultat	Au 31/12/2021
Capital.....	16 000 000	-		-	16 000 000
Réserves.....	-	6 337		-	6 337
Report à nouveau.....	(244 297)	(6 337)		371 038	120 404
Résultat.....	371 038	43 976		(371 038)	43 976
<b>Total</b>	<b>16 126 741</b>	<b>43 976</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 170 717</b>

Les capitaux propres s'élèvent à la clôture à 16 170 717 euros.

Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 371 038 euros et a été affecté en réserves pour 6 337 euros et en report à nouveau pour 364 701 euros, portant ce dernier à 120 404 euros.

**3.8. Provisions pour risques et charges**

La provision de 570 000 euros, constituée sur l'exercice, concerne un risque de pénalités pour non-respect des délais prévu par une clause contractuelle. Le calcul a été estimé selon les règles prévues par le contrat.

Une provision de 60 000 euros a fait l'objet d'une reprise à la suite de l'accord avec le fournisseur INNO'VATM.

### 3.9. Dettes d'exploitation

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>		
. Fournisseurs.....	1 202 271	577 302
. Fournisseurs Factures non parvenues.....	13 400	168 769
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
. Personnel.....	16 265	-
. Organismes sociaux.....	20 867	-
. Impôts et taxes.....	580 952	1 080 160
<b>Total</b>	<b>1 833 755</b>	<b>1 826 230</b>

Le poste "impôts et taxes" correspond principalement à de la TVA à décaisser pour 579 298 euros.

La hausse des dettes fournisseurs s'explique principalement par les refacturations d'ADP à Hologarde (notamment la mise à disposition de personnel).

### 3.10. Dettes diverses

(En euros)	31-déc.-21	31-déc.-20
<b>Autres dettes</b>		
. Comptes courants.....	274 897	-
. Créiteurs divers.....	-	172 307
<b>Total</b>	<b>274 897</b>	<b>172 307</b>

Le poste "comptes courants" correspond à une dette vis-à-vis d'Aéroports de Paris SA.

## Note 4 - Notes sur le compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires en 2021 est constitué de :

- Ventes des systèmes anti-drones pour 7 883 204 euros
- D'études et essais de solution de lutte anti-drones pour 984 563 euros

(En euros)	2021	2020
Ventes de marchandises.....	7 883 204	3 700 000
Autres recettes.....	984 563	1 780 000
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 867 767</b>	<b>5 480 000</b>

L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

### 4.2. Production immobilisée

La production immobilisée représente essentiellement le coût interne relatif aux salariés détachés qui participent aux projets de R&D de construction des actifs de l'entreprise, notamment dans le cadre des études, de la surveillance des travaux et de l'assistance au développement du logiciel Hologarde.

(En euros)	2021	2020
Production immobilisée.....	355 444	371 450
<b>Total</b>	<b>355 444</b>	<b>371 450</b>

### 4.3. Achats

Le poste s'élève à 4 426 494 euros soit une augmentation de 3 407 006 euros au regard du précédent exercice. Les charges de l'exercice 2021 correspondent essentiellement à l'achat de radars et caméras. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

#### 4.4. Services extérieurs

Le poste s'élève à 2 584 221 euros soit une augmentation de 931 382 euros au regard du précédent exercice. Cela correspond à la mise à disposition de salariés d'autres entités du Groupe, pour leur compétence technique. A partir d'octobre 2021 l'entreprise a embauché des effectifs salariés. L'évolution du poste au regard du précédent exercice comptable est corrélé avec l'évolution de l'activité (cf. note 1).

#### 4.5. Autres services extérieurs

(En euros)	2021	2020
. Sous-traitance générale.....	(6 051)	4 820
. Assistance administrative.....	137 846	87 438
. Etudes et recherches.....	15 582	53 369
. Locations.....	164 130	430 654
. Charges locatives et de co-propriétés.....	34 001	30 497
. Frais postaux et communication.....	6 081	9 121
. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires.....	79 048	39 172
. Publicité, publications, relations publiques.....	378	12 334
. Primes d'assurances.....	39 246	17 379
. Entretien, réparation, maintenance.....	109 957	47 137
. Transports de biens et transports collectifs du personnel.....	322	-
. Déplacements, missions et réceptions.....	3 506	-
. Services bancaires et assimilés.....	363	215
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>584 410</b>	<b>732 137</b>

Les recours aux autres services extérieurs diminuent de 147 727 euros soit une baisse de 20 %. Cela s'explique essentiellement par l'évolution des charges de location lesquelles baissent en raison de l'arrêt du recours aux locations de radars auprès du fournisseur Avallant

La hausse des charges d'assistance administrative s'explique par l'augmentation de la facturation quant aux prestations d'assistance comptables internes au Groupe.

La hausse des honoraires s'explique par les frais liés au CIR 2020 comptabilisé sur 2021.

La hausse des charges d'entretien et réparation s'inscrit dans le cadre de nouveau contrat concernant la maintenance du matériel utiliser pour l'activité de l'entreprise.

**4.6. Charges de personnel**

<b>(En euros)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Salaires .....	52 141	-
Charges sociales.....	19 051	-
<b>Charges de personnel</b>	<b>71 192</b>	<b>-</b>

Les charges de personnel de l'exercice s'élèvent à 71 192 euros. Elles concernent des salariés présents à partir du 1er octobre 2021 dont 4 cadres.

**4.7. Résultat financier**

<b>(En euros)</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Charges</b>		
Autres intérêts.....	8 052	41
Perte de change.....	1 185	-
<b>S/ Total charges financières</b>	<b>9 237</b>	<b>41</b>
<b>Produits</b>		
Gains de change.....	470	-
Divers.....	335	-
<b>S/ Total produits financiers</b>	<b>804</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(8 433)</b>	<b>(41)</b>

Le résultat financier de l'exercice 2021 représente une perte de 8 433 euros dont les charges financières pour 8 052 euros correspondent aux intérêts du compte courant avec Aéroports de Paris SA.

**4.8. Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 599 160 euros relatifs au risque de pénalité (cf. note 3.8) et au protocole INNOV'ATM.

## **Note 5 - Engagements financiers donnés et reçus**

Aucun engagement financier donné ni reçu.

## Note 6 - Autres informations

### Echéancier des créances

(En euros)	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif circulant</b>				
. Créances clients et comptes rattachés.....	4 714 166	4 714 166	-	-
. Autres créances.....	808 884	808 884	-	-
<b>Charges constatées d'avance</b>				
. Assurances.....	4 744	4 744	-	-
<b>Total des créances</b>	<b>5 527 794</b>	<b>5 527 794</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Echéancier des dettes

(En euros)	Montant brut	Échéance		
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1 215 671	1 215 671	-	-
Dettes fiscales et sociales.....	618 084	618 084	-	-
<b>Dettes diverses</b>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	-	-	-	-
Autres dettes.....	274 897	274 897	-	-
Produits constatés d'avance.....	500 000	500 000	-	-
<b>Total des dettes</b>	<b>2 608 652</b>	<b>2 608 652</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## **Note 7 - Evènements postérieurs à la clôture**

La Société n'a pas constaté d'impact conséquent lié à la crise en Ukraine.